

JurisMedX

Fiche pratique destinée au médecin

Évaluation de la capacité de discernement



Laurence Petoud – Référente juridique
CAS Droits des patients & santé publique
www.JurisMedX.ch
13 septembre 2025



Visitez nous sur JurisMedX !

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



MedLegalFlow

Bienvenue dans **MedLegalFlow**, la méthode qui transforme l'approche du droit médical en un raisonnement clair et structuré. Avec cette approche, vous apprendrez à manier les règles juridiques avec précision et à appliquer le syllogisme juridique de façon efficace.

Grâce à une logique fluide et stratégique, vous maîtriserez enfin le raisonnement médical et juridique sans vous laisser submerger par la complexité des textes de loi.

Découvrez une ressource complète et interactive sur le droit médical et les droits des patients

Que vous soyez étudiant, professionnel de santé ou simplement curieux d'en savoir plus sur le droit des patients, cette banque de documents vous accompagne à chaque étape de votre apprentissage et de votre perfectionnement.

Accédez à une diversité de formats pédagogiques adaptés à tous les niveaux :

- ✓ **Quizz et QCM** progressifs pour tester vos connaissances
- ✓ **Cas pratiques** avec et sans analyse pour affiner votre raisonnement juridique
- ✓ **Fiches pratiques** claires et synthétiques pour une compréhension rapide
- ✓ **Cartes mentales et flash cards** pour mémoriser efficacement les notions clés
- ✓ **Notes de cours enrichies** tirées d'une préparation approfondie au CAS en droit des patients et de la santé publique

Pensé pour allier théorie et mise en application, cet ensemble vous offre un outil précieux dans votre démarche d'apprentissage et dans votre pratique professionnelle.

- 🔗 Transformez votre approche du droit médical grâce à une méthode structurée, dynamique et interactive !

Ce fichier est bien plus qu'un simple recueil de ressources : c'est une véritable invitation à explorer, à réfléchir, et à se dépasser. Quizz stimulants, cas pratiques captivants, analyses approfondies... Chaque section a été soigneusement conçue pour éveiller votre curiosité et affûter vos compétences.

Que vous soyez ici pour tester vos connaissances, affronter des scénarios réalistes ou plonger au cœur de la réflexion critique, vous êtes au bon endroit.

Préparez-vous à relever des défis intellectuels, à affiner vos raisonnements, et à construire les bases solides de votre maîtrise.

Le but du jeu ? Apprendre, progresser et — pourquoi pas — s'amuser un peu en chemin.

Alors, laissez-vous guider et découvrez tout ce que cette œuvre a à vous offrir.

Bonne exploration, et surtout... bon courage !



Table des matières

I.	Définition et cadre conceptuel	3
II.	Processus d'évaluation pratique	3
III.	Facteurs contextuels et points complémentaires	3
IV.	Enjeux éthiques et points de vigilance	3
V.	Exemples et cas pratiques	4
VI.	Conclusion	4



La capacité de discernement constitue un élément fondamental du droit médical suisse. Elle conditionne la validité du consentement éclairé et l'exercice des droits fondamentaux du patient. Contrairement à une approche basée sur l'âge, la loi privilégie une évaluation individualisée, centrée sur la compréhension, l'appréciation, le raisonnement et l'expression de la volonté. Cette fiche pratique offre aux médecins un cadre structuré pour mener cette évaluation, tout en tenant compte des enjeux éthiques et juridiques liés à la protection de l'autonomie des patients.

I. Définition et cadre conceptuel

La capacité de discernement se définit comme l'aptitude d'un individu à comprendre une situation médicale, à en apprécier les implications et à exprimer une volonté libre et cohérente. Elle n'est pas absolue mais contextuelle, liée à une décision précise et au moment où elle est prise. Les critères principaux incluent : compréhension, appréciation, raisonnement et expression de la volonté.

II. Processus d'évaluation pratique

L'évaluation repose sur une démarche clinique intégrée et adaptée à chaque patient :

- Entretien et information adaptée : explications claires, supports visuels ou écrits si nécessaire.
- Vérification de la compréhension : demander au patient de reformuler l'information reçue.
- Évaluation de l'appréciation et du raisonnement : vérifier la cohérence des choix par rapport à sa situation.
- Expression et stabilité de la volonté : confirmer que la décision est claire, répétée et non fluctuante.
- Documentation rigoureuse : consigner toutes les étapes dans le dossier médical.
- Consultation pluridisciplinaire : solliciter un avis spécialisé en cas de doute.

III. Facteurs contextuels et points complémentaires

La capacité de discernement est influencée par différents éléments contextuels :

- Caractère évolutif et ponctuel : un patient peut être apte pour une décision mineure et inapte pour une décision lourde.
- Dynamique de l'autonomie : elle peut fluctuer dans le temps, notamment chez les patients atteints de troubles cognitifs.
- Environnement : la présence ou l'absence de proches peut influencer la compréhension et la décision.
- Directives anticipées : lorsqu'elles existent, elles doivent guider l'évaluation et la décision.

IV. Enjeux éthiques et points de vigilance

L'évaluation soulève des enjeux éthiques majeurs :

- Respect de l'autonomie et de la dignité du patient.
- Éviter la surprotection et le risque de paternalisme médical.
- Prendre en compte les fluctuations et nuances de la capacité.
- Assurer une transparence et une documentation complète.
- Favoriser une approche interdisciplinaire pour sécuriser les décisions.



V. Exemples et cas pratiques

Exemple : un adolescent de 15 ans, mature et informé, peut consentir seul à une IRM. En revanche, une intervention chirurgicale lourde chez un enfant de 10 ans requiert le consentement parental. Dans des situations complexes, il est recommandé de consulter des directives de l'ASSM ou des comités d'éthique.

VI. Conclusion

L'évaluation de la capacité de discernement est une démarche dynamique et individualisée. Elle requiert rigueur clinique, documentation précise et sensibilité éthique. En cas de doute, la consultation interdisciplinaire demeure la meilleure garantie pour assurer que les décisions médicales respectent l'autonomie et la dignité des patients.